

[**ENGAGÉS**
pour nos cultures]



FILIÈRE CAROTTES

Fiche réalisée en collaboration avec



CAROTTES FRANÇAISES : TENIR LE CAP MALGRÉ DES DÉFIS TECHNIQUES MAJEURS

La France est le 2^{ème} pays européen producteur (frais et industrie), après l'Allemagne.

Avec 8 à 9 kg de carottes achetées par ménage chaque année, la carotte est le **2^{ème} légume le plus consommé par les Français en volume** (hors pommes de terre). Principalement présente en Nouvelle-Aquitaine, Normandie et Bretagne, la filière carottes s'appuie sur un tissu de producteurs qui doivent concilier exigences agronomiques et contraintes logistiques pour approvisionner le marché du frais.

CHIFFRES CLEFS DE LA FILIÈRE (2024)

PRODUCTION



VOLUME TOTAL DE
CAROTTES RÉCOLTÉES

257 792
tonnes pour le
marché de l'industrie

392 686
tonnes pour
le **marché du frais**



SURFACE TOTALE DE
CAROTTES RÉCOLTÉES

4 633
hectares pour le **marché**
de l'industrie

10 271
hectares pour le **marché**
du frais



CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE PRESSION DES BIOAGRESSEURS EN HAUSSE ET EN MUTATION



1. FACE AUX NÉMATODES, DES MOYENS DE LUTTE LIMITÉS

Les nématodes sont des vers parasites qui perturbent l'alimentation de la plante et provoquent la déformation des carottes. Leur présence peut provoquer des **pertes de rendement allant jusqu'à 50 %**, voire conduire à la destruction totale de la culture dans les cas les plus sévères.

- À l'heure actuelle, la **disponibilité des moyens de lutte efficaces demeure limitée**, en dépit des nombreuses recherches consacrées aux alternatives possibles. Il n'existe qu'un seul nématicide¹ autorisé sur carotte, efficace seulement sur certains types de nématodes pouvant affecter la carotte.

2. LA GESTION DES MAUVAISES HERBES : UN DÉFI CENTRAL POUR LA PRODUCTION DE CAROTTES

Les mauvaises herbes ou adventices entrent en concurrence avec la culture pour les nutriments, l'eau et la lumière, parfois jusqu'à étouffement complet de la culture.

Les adventices peuvent entraîner des **pertes significatives de rendement, des surcoûts non négligeables** (désherbages manuels, désorganisation des travaux de récolte, etc.), voire provoquer l'abandon complet de parcelles.

- Les producteurs de carottes disposent aujourd'hui de **très peu de moyens de lutte efficaces**. Le désherbage de la carotte reste difficile : les interventions mécaniques ne sont pas assez précises sur le rang ; la méthode manuelle est coûteuse et limitée par le manque de main-d'œuvre ; et les plastiques occultants ne sont utilisables que pour la carotte primeur. Les alternatives comme le laser sont encore trop onéreuses. Quant aux faux-semis, ils ne sont possibles que lorsque les parcelles sont disponibles assez tôt.

UN DÉFI : MAINTENIR LA PRODUCTION DE CAROTTES FRANÇAISES GRÂCE À LA COMBINAISON DE PLUSIEURS LEVIERS

PLUSIEURS ALTERNATIVES AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES SONT ACTUELLEMENT MISES EN ŒUVRE VIA UNE APPROCHE COMBINANT PLUSIEURS MÉTHODES.

■ **L'allongement des rotations** contribue à réduire la pression des maladies et des ravageurs spécifiques à la carotte, tandis que l'utilisation de variétés plus résistantes permet, dans certains cas, de limiter les traitements.

■ **Les producteurs** ont également recours au désherbage mécanique ou thermique ; toutefois, le désherbage manuel demeure parfois indispensable, au prix d'un temps de travail très élevé.

■ **En complément**, les outils numériques et les pièges connectés facilitent un ajustement plus fin des interventions.

■ **Enfin, l'implantation de plantes de service**, telles que le sorgho à effet nématicide, permet de diminuer la présence de bioagresseurs entre deux cultures.

La filière carotte a lancé en 2019, et pour une durée de six ans, le projet nommé AlterCarot pour tester des systèmes de culture plus agroécologiques et moins dépendants des produits phytopharmaceutiques. Les essais ont permis de réduire fortement les traitements (-38 % à -70 %), mais avec des baisses de rendement et de revenus. Ces travaux se poursuivent dans le nouveau projet ESCaLE sur la période 2025-2030.

Par ailleurs, l'association d'organisations de producteurs (AOP) Carottes de France a rédigé un plan de recherche et d'expérimentation sur 10 ans (2020-2030) afin d'identifier des méthodes innovantes de production.

En 2025, l'AOP a ainsi publié un cahier des charges du désherbage de précision de la filière à destination principalement des agroéquipements. Elle s'investit également dans des projets publics (PARSADA, Ecophyto) afin de participer à la co-conception, au développement et à la promotion d'outils de désherbage innovants (pulvérisation ultra-localisée, désherbage laser et micro-onde).



Face à des enjeux techniques complexes, seule une approche combinant plusieurs méthodes peut nous permettre de conjuguer rendements et viabilité économique. Notre filière française est mobilisée depuis de nombreuses années en matière de recherche et d'expérimentation pour trouver de nouvelles solutions, en partenariat avec un écosystème complet allant des producteurs à l'institut technique : INVENIO, SILEBAN, UNILET, CTIFL, INRAE... Toutefois, les moyens de lutte aujourd'hui disponibles, qu'ils soient alternatifs ou chimiques, ne permettent pas de lever les impasses techniques et fragilisent fortement la filière française.

Christian LETIERCE,
Président de l'AOPn Carottes de France

1 - Ensemble des produits chimiques servant à détruire les nématodes parasites des cultures

